



# France Telecom



**Le Président**

Paris, le 9 décembre 1993

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le Ministre de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce Extérieur vient de me confier le soin de conduire, au sein de France Télécom, un débat approfondi destiné à explorer et à comparer les voies possibles sur l'avenir stratégique, économique et social de notre entreprise. Ce débat se déroulera dans un contexte marqué par l'évolution de la réglementation européenne et la forte accélération de la compétition internationale dans le secteur des Télécommunications qui découlent des décisions prises à Bruxelles en juin dernier.

Mon ambition, celle du Directeur Général et de toute l'équipe dirigeante, est de renforcer les atouts dont dispose France Télécom pour tirer parti efficacement de cette nouvelle situation dans les années à venir.

L'alliance stratégique avec Deutsche Telekom est un de ces atouts : elle nous permettra de constituer un pôle européen de taille mondiale capable de se battre avec les plus grands sur tous les continents.

Mais cela ne suffit pas. Il nous faut aussi continuer à avancer sur nos axes de progrès : le souci du client, la capacité à l'adaptation et l'amélioration de nos performances.

Cette démarche doit s'inscrire dans le respect des valeurs de service public auxquelles nos concitoyens et nous-mêmes sommes très attachés, et s'appuyer sur la motivation et la compétence de l'ensemble du personnel du Groupe. C'est la raison pour laquelle j'ai obtenu du Gouvernement l'assurance que, dans les évolutions à venir, le personnel fonctionnaire de France Télécom restera fonctionnaire.

Le Conseil d'Etat, consulté à ce sujet, a en effet confirmé dans son avis du 18 novembre, et de la façon la plus claire, qu'une société du secteur public dont l'objet essentiel est d'assurer des missions de service public peut employer et recruter du personnel fonctionnaire dans les mêmes conditions que celles qui existent dans le cadre du statut juridique actuel de notre entreprise.

Le débat que je compte engager dès le début de l'an prochain avec les agents et les cadres de France Télécom, et leurs représentants, sera un débat ouvert et sans a priori. Il s'agira de construire un véritable projet d'avenir pour notre maison et son personnel, tout en menant à bien le Volet Social de la Réforme.

Je sais que chacune et chacun d'entre vous a à cœur d'être un véritable acteur de l'avenir de notre entreprise. Dans un contexte économique ouvert, mondialisé, la compétition et donc l'avenir de France Télécom sera essentiellement fonction de notre capacité et de notre rapidité à nous adapter aux évolutions de notre environnement. Je compte donc sur votre participation dans le débat qui va s'ouvrir pour préparer la nécessaire adaptation de France Télécom.

**Marcel Roulet**  
Président de France Télécom

**Siège Social**

6, place d'Alleray - 75505 Paris cedex 15  
Téléphone : (1) 44 44 22 22 - Télécopie : (1) 44 44 03 59  
RCS PARIS B 380 129 866